

élevée seulement à 8,757,063 hectolitres. En 1891, il restait donc, disponible dans les chais, tant chez le propriétaire bouilleur de cru que chez le négociant, une réserve de 5,617,624 hectolitres d'eau-de-vie. Depuis cette époque, la réserve s'est encore augmentée. Si l'on ajoute à cela environ 500,000 hectolitres distillés entre les années 1800 et 1860, qui ont dépouillé leur force tout en gardant leur parfum et ne peuvent plus être utilisés que pour aromatiser ou améliorer certains crus, on verra que la réserve totale est supérieure à six millions d'hectolitres, chiffre fort respectable et tranquilisant, surtout lorsqu'on réfléchit que la vigne est à peu près reconstituée.

Aussi les chaudières qu'on avait dû éteindre se sont-elles rallumées sur tous les points de l'arrondissement, et telle maison en a installé jusqu'à quatre vingts. La ville de Cognac même en renferme un grand nombre, construites depuis quelques années.

L'installation de ces distilleries vaut la peine d'être visitée. Si elles sont modernes, installées à la ville ou près de Cognac, elles offriront l'intérêt des perfectionnements de la construction, de l'ingéniosité des procédés. Sont-elles anciennes, perdues au fond de quelque hameau, elles ont le charme du pittoresque. Quand on pénètre pendant la nuit dans ce bâtiment noirci qu'éclaire faiblement une maigre lumière, on se prend presque à se demander quel alchimiste oublié par le temps se livre encore à ses mystérieuses recherches.

Certains livres ont décrit, avec un soin et une précision scientifiques, les opérations successives de la distillation. Nous nous bornerons ici à en indiquer les grandes lignes et les phases principales. L'appareil à distiller se compose de trois parties essentielles :

1. Un récipient d'une contenance de 12 hectolitres, le plus souvent appelé "chauffe vin" ;

2. Une chaudière ou "pipe" d'une contenance égale à celle du chauffe vin. Elle se compose elle-même de deux parties bien distinctes : la chaudière proprement dite, placée sur un fourneau en briques et disposée de façon à présenter au foyer le fond et une partie des parois, pour augmenter la surface de chauffe ; un chapiteau où se réunissent les vapeurs ;

3. Un serpent, partant de la chaudière, qui traverse un réfrigérant et à l'extrémité duquel on recueille le produit de la distillation.

(A Suivre)

LA TUBERCULOSE DES BETES A CORNES

Bulletin du Ministère de l'Agriculture
par Duncan McEachran, F. R. C. V. S.,
D. V. S., Inspecteur Vétérinaire en chef
du Canada.

(Suite).

Technique de l'épreuve.

La décision étant faite de soumettre le troupeau à l'épreuve, les suggestions suivantes doivent être prises en considération. Si la température est très chaude ou très froide, attendez jusqu'à ce qu'elle se soit modérée. Si l'animal souffre de quelques maladies inflammatoires, et que sa température dépasse 102° pour peu importe la cause ; la vache étant en chaleur, le taureau étant sexuellement excité, le manque d'eau, le mauvais air, irritation causée par les mouches, grossesse avancée, sont toutes des causes qui sont défavorables à l'épreuve.

Instruments nécessaires.— Les instruments suivants sont nécessaires ; un ou plusieurs thermomètres Farenheit (celiniques), une seringue hypodermique avec trois fortes aiguilles, un trocar fin avec sa canule, une aleine fine *broad awl*, avec une paire de ciseaux courbés sur le plat et plusieurs égouttières en verre.

Les Thermomètres pour cet usage coûtent à peu près \$1, enregistrent automatiquement et peuvent s'acheter chez tous les pharmaciens,

Seringues.— Des seringues en métal, fortes et facilement défaits, afin d'en faciliter le nettoyage et la désinfection, coûtant \$3, peuvent s'acheter chez tous les pharmaciens ou les marchands d'instruments.

Les ciseaux et les alevines s'achètent à bon marché chez tous les quincailliers.

Les cartes pour enregistrer les résultats de l'épreuve devraient être numérotées, et le nom ou le numéro de l'animal, sa couleur et ses marques, son sexe, âge et race inscrits, et une colonne pour l'enregistrement des heures auxquelles la température a été prise, soit avant ou après l'injection et les résultats de l'épreuve.

Dé-infectant.— Les hommes de profession préfèrent ordinairement une solution de sublimé corrosif, une partie dans 1000 d'eau, mais d'aussi bons résultats sont obtenus en faisant usage d'une solution 5 par cent d'acide phénique ou de créolin, et elle a l'avantage d'être moins dangereuse. Cette solution est utilisée pour le lavage des mains et des instruments, et si on s'en sert pour désinfecter la peau elle a un léger effet anesthésique local.

Les animaux doivent être établis.— Si les animaux sont en pâturage, on devra les établir, les attacher dans leurs étables ordinaires, les numérotés et leur donner tranquillement les soins ordinaires par les personnes qui sont accoutumées de les nourrir et de les traire.

On devra voir à ce que rien ne les trouble pendant quelques heures, ayant soin de ne pas déranger leur température en leur donnant trop d'eau froide à boire ou une surabondance de nourriture.

Température avant l'injection.— Deux hommes familiers avec les animaux, devraient assister la personne qui prend la température. Le premier prend les naseaux entre ses doigts et le pouce d'une main et de l'autre main la corne. Le second se tient à la hanche de l'animal pour l'empêcher de remuer soit d'un côté ou de l'autre. Le thermomètre, dont le mercure a été refoulé, par quelques secousses brusques, comme quand on secoue l'encre d'une plume, jusqu'à ce qu'il indique moins que 100°, est introduit dans le rectum pour au moins 3 minutes. Prenez en note dans un livre ou sur une carte la température prise toutes les 3 heures, commençant à 8 a.m., 11 a.m., 2 p.m. et 8 p.m.

Les mains et le thermomètre devront être désinfectés avant d'être introduits dans un autre animal. Lorsqu'il y a un grand nombre d'animaux soumis à l'épreuve en même temps, on peut se servir de trois thermomètres simultanément afin de sauver du temps. La meilleure place pour faire l'injection de la tuberculine est sous la peau détachée sur le côté de la poitrine en peu au-dessus et en arrière du coude. Les poils doivent être rasés sur un diamètre de trois pouces et la peau désinfectée par un lavage avec la solution de 5 par cent d'acide phénique.

Injection de la Tuberculine.— La dose de tuberculine est aspirée dans la seringue ayant préalablement eu soin d'en épuiser tout l'air. L'opérateur, s'il est d'une assez bonne taille et que l'animal ne soit pas trop gros, doit se placer au côté opposé de l'animal et se penchant en travers l'épaule, pince la peau avec ses doigts, et si l'aiguille est forte et bien aiguisée, il l'enfoncé dans toute sa longueur dans le tissu cellulaire sous la peau ; ou bien il percera d'abord la peau avec l'aleine et y insérera l'aiguille dans la piqûre et finira par injecter le fluide en la retirant lentement. L'avantage qu'il y a dans la première position est que l'animal, en étant piqué cherche à s'éloigner de l'opération, et bien souvent l'aiguille est ainsi brisée, tandis que dans l'autre position il cherche plutôt à se rapprocher de l'opérateur.

Le meilleur temps pour faire l'épreuve.— On peut commencer à faire les injections immédiatement après avoir pris les températures normales, vers neuf du soir.

Température après l'injection.— Commencez à prendre la température à 6 heures le lendemain matin et continuez toutes les 3 heures jusqu'à ce qu'elle redevienne normale. S'il y a des tubercules présents, il y aura une hausse dans la température, qui atteindra son maximum ordinairement vers midi, quelquefois plus tard, et généralement elle diminue graduellement pour vingt-quatre heures quand elle redevient normale encore.

L'élévation de la température n'est pas un signe de l'étendue de la maladie. Quelquefois la réaction indique une haute température, quand les examens *post mortem* ne démontrent que très peu de maladie.

Une élévation de température de deux degrés ou plus est un signe de tuberculose. Dans les troupeaux tuberculeux un degré et demi est aussi un signe de maladie mais cette température chez un seul individu dans un troupeau, n'est qu'un soupçon, et suggère une nouvelle épreuve après trente jours.